

Préfecture de département

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques pour l'application des I, Il de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. FI	che communale annexee a l'arre	ete prefecto	rai					
	n° 2013287-0036 du 14 octobre 2013			mis à jour le				
servitudes								
2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]								
2. 1	La commune est située dans le pér	ne est située dans le périmètre d'un PPR			aturels X miniers		technologiques non	
	Approuvé par arrêté préfectoral n° 2009-6-8	date	6 Janvier 2009)		aléa	Avalanche Glissement de te Chute de pierre Inondation Crue torrentielle	errain
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :								
	Le règlement						consultable sur Internet *	
							consultable sur Internet *	
	Les documents graphiques : carte d'aléas et de zonage réglementaire consultable sur Internet *							
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non								
3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.								
	La commune est située dans une zon		Forte Moyenne Modérée Faible Très faible zone 5 zone 4 x zone 3 zone 2 Zone 1 * * Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité					
	Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :							
	Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet *							
Solidation of Internet								
			piec	es jointes				
4. Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement								
Reproduction de la carte des aléas et du zonage réglementaire du PPRN janvier 2009 4 planches A3 (y compris planches d'assemblage)								
 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique à la date de l'édition de la présente fiche communale ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques 								
	catastrophes naturelles	nombre	3		Ca	atastrophes techno	ologiques no	ombre

Date: 14/10/2013